

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

PREFECTURE DES HAUTES-ALPES
ARRIVEE

18 FEV. 2015

N°2015/09

Objet : Demande de subvention auprès du Fonds National de Prévention de la CNRACL Bureau du Courrier N°1

L'an deux mille quinze, le 11 février, à 15h00, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux de la Mairie de Savines-le-Lac, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 11 février 2015

Date de convocation :

8 janvier 2015

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 21

En exercice : 21

Membres présents 11

Vote(s) pour 11

Vote(s) contre 0

Abstention(s) 0

Secrétaire de séance :

Jessica GUIARD

Etaient Présents :

M. Victor BERENGUEL, Président ; **Mme Catherine SAUMONT**, Vice-Présidente ; **M. Marc AUDIER** Conseiller syndical suppléant de Jean Pierre GANDOIS ; **M. Christian DURAND**, rapporteur du budget ; **Mme Valérie GRENARD**, secrétaire ; **Mme Chantal EYMEOD** Membre du bureau ; **M. Henri ANDRZJEVSKI**, Membre du Bureau ; **M. Jean BERNARD**, membre du bureau ; **M. Pierre VOLLAIRE**, Conseiller Syndical ; **M. Pierre DOUSSOT**, Conseiller Syndical Suppléant de Robert FRAYSSINES ; **M. Marcel CANNAT**, Conseiller syndical Suppléant de Jean Marie BERNARD.

Etaient représentés :

M. Jean Pierre GANDOIS par M. Marc AUDIER
M. Jean Marie BERNARD par M. Marcel CANNAT
M. Robert FRAYSSINE par M. Pierre DOUSSOT

Etaient excusés :

M. Bernard ALLARD LATOUR, M. Joel BONNAFOUX, M. Rémi COSTORIER, M. Roger DIDIER, M. Christian GRAGLIA, Mme Vanessa PICARD, M. Jean Louis PONCET, M. Michel ROY, M. Richard SIRI

Exposé des motifs :

Le Président expose que le Centre de Gestion des Hautes-Alpes a sollicité les collectivités du département afin qu'elles s'engagent avec le Fonds national de prévention de la CNRACL dans une démarche globale de prévention des risques professionnels.

Ce projet, au-delà de son caractère « subventionnable », va permettre à l'établissement d'entamer une réflexion globale et participative sur les méthodes de travail au sein de ses services avec pour objectif, l'élaboration du document unique rendu obligatoire par la loi, ainsi que l'élaboration et la mise en place d'outils opérationnels pérennes en matière de suivi de la démarche santé sécurité.

A cet effet, le Centre de Gestion a capacité à accompagner le S.M.A.D.E.S.E.P. dans le montage des dossiers de demande de subvention et dans la procédure de mise en œuvre et suivi de la démarche.

Dans ces conditions, et conformément à la délibération n°2015-10 de ce jour, le Président propose d'engager l'établissement public dans une démarche globale de prévention des risques professionnels avec l'assistance conventionnelle du Centre de Gestion.

Par suite, il est proposé la délibération suivante.

CONSIDERANT :

- La nécessité d'engager le S.M.A.D.E.S.E.P. dans une démarche globale de prévention des risques professionnels,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, réuni le 11 février 2015 :

- **S'ENGAGE** à doter l'établissement des moyens humains et financiers nécessaires à la mise en œuvre d'actions de prévention des risques professionnels,
- **INVITE** le Directeur à organiser en conséquence la mobilisation des personnels et désigner un référent susceptible de suivre et d'animer la démarche de prévention,
- **SOLLICITE** dans ce cadre une subvention du fonds national de prévention de la CNRACL.

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Président,



Victor BERENGUEL

